



Non respect du droit de garde de mon ex-mari

Par **zinmo**, le **17/04/2009** à **23:00**

Bonjour,

Ma question peut être suprenante, mais elle est important pour moi. Je suis divorcée de mon ex mari et nous avons un petit garçon. Nous avons divorcé à l'amiable, mais aujourd'hui cela devient difficile de discuter, mon ex ne respect pas son droit de garde, il devrait prendre notre fils 1we sur 2 et la moitié des vacances scolaires. Mais il ne fait rien, cela fait plus d'un mois que mon fils n'a pas vu son père.

J'aurais aimer savoir s'il était possible d'entamer une procédure pour que mon ex respect le jugement de divorce et que mon fils passe un peu plus de temps avec son père.

Merci d'avance pour les et la réponses.

Par **ravenhs**, le **17/04/2009** à **23:08**

Bonsoir,

Malheureusement non, le droit de visite et d'hébergement est, comme son nom l'indique, un droit et non un devoir. Vous ne pouvez pas contraindre le père à exercer ce droit.

Par **zinmo**, le **17/04/2009** à **23:12**

Merci,

Pour la réponse, mais je suis dégoutée que l'on ne puisse rien faire cela étant pour l'intérêt de

l'enfant avant tout.
Mais encore merci